

DEC100163DR14

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

Le Directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC06A017DSI du 20/11/2006 portant le renouvellement de l'UMR 5547, intitulée Centre de Biologie du Développement, dont le directeur est Monsieur Marc HAENLIN ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Sébastien KANDEL, IE1C, Secrétaire général, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Sébastien KANDEL, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Madame Gwenaëlle JUFFROY, TCN, Gestionnaire.

Article 3

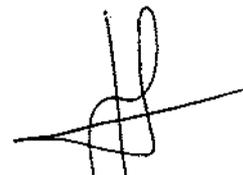
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision prend effet à compter de ce jour et sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Toulouse, le 13 septembre 2010

Marc HAENLIN



Dr M. HAENLIN
DIRECTEUR DE L'U.M.R. 5547
Centre de Biologie du Développement
C.N.R.S. / Univ. TOULOUSE 3